

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.03.2018	10h49	18.125	DFFD
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad
-------------------------------	--

Titre : Favoriser le Guichet unique par un bonus financier

Contenu :

Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'étudier la possibilité d'introduire un « bonus » (par exemple baisse des émoluments) pour les utilisateurs du Guichet unique (GU), lorsqu'ils demandent une prestation sur le GU qui coûte moins cher pour l'État que si elle est demandée de manière « réelle » (soit en dehors du GU).

De plus, il demande que l'envoi de documents type « déclaration d'impôts » par le GU soit encouragé par un bonus financier.

Cette étude peut se faire conjointement avec l'étude de la motion 17.111 « Introduire des droits d'enregistrement sur le modèle genevois ».

Développement (obligatoire) :

Dans le cadre financier strict de l'État de Neuchâtel, des pistes d'efficience doivent sans cesse être trouvées. Une de ces pistes se trouve inévitablement sur les moyens de communication modernes.

Le canton de Neuchâtel a la chance (ou le mérite) de pouvoir compter sur un système efficace qui a fait ses preuves, et que bon nombre d'autres entités suisses envient : le Guichet unique (GU). Il permet, sans aucune mobilisation immédiate de ressources humaines, de fournir des prestations à la population : attestation des poursuites, prise ou déplacement de rendez-vous, recherche d'informations, etc. Pour encourager ce mode de communication population-État, qui économise du temps et du personnel, nous demandons que les prestations payantes du GU soient moins chères en ligne qu'au guichet physique.

Même si le potentiel d'économie est difficilement mesurable pour les « petites prestations » (attestations par exemple), il peut être massif pour une prestation comme les déclarations d'impôts : le travail (genevois) de scan et de compression des déclarations papier des Neuchâtelois coûte plus de 600'000 francs par année au canton de Neuchâtel. Un bonus financier pour les contribuables envoyant leurs déclarations par le GU permettrait sans aucun doute une économie nette facile pour le canton.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Baptiste Hunkeler

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jonathan Gretillat	Antoine de Montmollin	Matthieu Lavoyer
Marie-France Matter	Baptiste Hurni	Hassan Hassumani